

CORRIGÉ

Le sujet de l'épreuve de note de synthèse, élaboré par le professeur Roger Bernardini, portait sur le travail le dimanche.

Le dossier de quatorze pages comprenait neuf documents et portait sur un thème unique. Le concepteur a ainsi tenu compte du court laps de temps, imparti aux candidats, soit deux heures d'épreuve.

Les attentes des correcteurs, exprimées explicitement dans les consignes du concours, étaient simples : un plan structuré et apparent, une synthèse sur l'ensemble du dossier, ordonnée, concise (trois pages), avec des références aux documents du dossier, donc sans aucun commentaire personnel, le tout dans un style et une orthographe corrects.

Le plan choisi par le candidat pouvait s'articuler autour de deux axes principaux, à titre d'exemple :

I. UNE EXTENSION POSSIBLE (DOCS. 2, 3)

A. Des dérogations existantes (docs. 2, 3, 6)

B. Des développements envisagés (docs. 1, 4, 5)

II. UNE EXTENSION CRITIQUÉE (DOCS. 6, 7, 8)

A. Dans ses objectifs généraux (docs. 1, 4, 7)

B. Dans ses objectifs économiques (docs. 4, 6, 8, 9)

Conseil aux candidats : il vous est recommandé d'éviter les plans passe-partout qui tournent autour du binôme avantages inconvénients ou aspects négatifs / aspects positifs.